



Trois métiers pour un seul contrat de travail!

Par **lalule**, le **24/08/2015** à **16:55**

Bonjour,

Je vous explique ma situation.

J'ai été embauchée comme standardiste et employée de bureau il y a un an maintenant. Sur mon contrat il y est mentionné " vous serez appelé à faire d'éventuel déplacement dans les centres d'impôts..."

Mon inquiétude est que "d'éventuel déplacement" sont en faite tous les jours de 9h 13h du lundi au jeudi!? Il me semble qu'il y a une différence entre "d'éventuel" et tous jours bien définis?! Je dirais que je suis coursière le matin mais cette fonction n'est pas du tout préciser sur mon contrat de travail.

L'après midi j'occupe ma place de standardiste et d'employée de bureau.

Je fais aussi de la manutention (descendre une palette de 40 blocs de 20 revues) et je gère la boutique de notre site internet , mais cela n'st pas non plus indiqué sur mon contrat de travail.

De plus mon patron viens de me proposer de remplacer son assistante actuelle mais sans aucune modification.

Je suis payée au smic 39h.

Voila je me demande si mon patron n'exagère pas un peu et si il ne profite pas un peu de moi. Coursière, employée de bureau standardiste et assistante, cela me paraît beaucoup pour le salaire que je gagne.

Pourriez vous me donner un avis?

Je vous remercie d'avance.

Par **P.M.**, le **24/08/2015** à **19:29**

Bonjour,

Il faudrait que vous précisiez si vous êtes sous statut de droit public ou sous contrat de droit privé...

Par **HCavocat**, le **26/08/2015** à **18:56**

Bonjour,

Votre patron semble clairement dépasser les termes de votre contrat...